

DÉCEMBRE 2012

# Le Vallacquois



Bulletin  
d'informations  
municipales

DÉCEMBRE 2012 Volume IX Numéro 4

AU COEUR DE LA NATURE

*Joyeuses Fêtes  
et Bonne Année  
2013 !*

[www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca](http://www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca)





## Mot de la mairesse

L'année 2012 a été de nombreuses façons une autre année marquante pour la Municipalité de Val-des-Lacs. Une belle brochette d'activités en loisirs et culture a rassemblé la population vallaquoise autour de son noyau villageois et je remercie tous ceux et celles qui y ont participé et qui ont contribué à animer notre village.

Notre nouvelle trésorière, madame Michelle Bélisle, a travaillé très fort à mettre en place des procédures et des contrôles financiers qui répondent aux nouvelles normes comptables du ministère des affaires municipales. Nous pouvons être assurés de l'intégrité complète de nos systèmes financiers et la municipalité possède maintenant de bons outils de gestion pour faire face à l'alourdissement de la tâche. Merci Michelle !

Côté infrastructure, l'amélioration continue des routes commence à porter fruits et malgré le coût élevé de tous travaux dans ce secteur, la municipalité continue son plan de réfection qui, à moyen terme, rehaussera la qualité de vie à Val-des-Lacs. Merci à l'équipe de la voirie de travailler sans relâche à l'amélioration de nos infrastructures routières, et à monsieur Madaoui, pour la planification et la coordination efficace de notre service. Pour soutenir l'équipe de la voirie, la municipalité a fait l'acquisition d'une nouvelle rétrocaveuse et de camions 6 roues (livré en 2013) et 10 roues (usagé) possédant des équipements mieux adaptés au sablage des chemins et à leur déneigement.

Le secteur de l'urbanisme et de l'environnement, dirigé par monsieur Francis Beaulieu, a également connu une année bien remplie. L'analyse et l'émission de permis en hausse constante et le contrôle environnemental axé cette année sur la vérification des installations septiques non riveraines sont des tâches un peu moins apparentes pour le citoyen mais qui contribuent à la qualité de notre environnement. Nos réglementations s'améliorent progressivement et même si elles peuvent générer quelques frustrations auprès des contribuables, je pense en particulier à la réglementation sur la coupe de végétation en bandes riveraines, elles contribuent à maintenir la qualité de notre environnement à long terme. L'apparition de myriophylles à épis sur certains de nos plans d'eau le confirme, nos lacs sont très vulnérables !

Pour chapeauter tous les secteurs d'activités de la municipalité, une petite équipe à l'administration générale met souvent les bouchées doubles pour rencontrer les échanciers et soutenir l'ensemble des services. Merci à l'équipe pour son dynamisme et son engagement envers la municipalité, et à notre directeur-général, monsieur Sylvain Michaudville, dont la tâche ne cesse de s'alourdir.

Les champs de compétence des municipalités ne cessent de grandir et le Conseil doit constamment ajuster ses priorités et trouver le juste équilibre entre ces priorités. Les citoyennes et citoyens jouent un rôle important dans cette réflexion et le Conseil peut ainsi bénéficier des points de vue privilégiés de ses contribuables.

Merci aux membres du Conseil ainsi qu'aux employés de la municipalité pour leur appui, leur support et leur vision d'avenir. **Merci à la population de soutenir son Conseil et je profite de l'occasion pour vous souhaiter à vous citoyennes et citoyens un Joyeux Noël et une Bonne Année 2013.**

Berthe Bélanger, mairesse

## Code d'éthique et de déontologie des employés

La Municipalité de Val-des-Lacs a adopté le 9 novembre dernier, le règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie que les employés doivent respecter. Il en va de même pour les élus, grâce au Code d'éthique et de déontologie des élus adopté le 13 mai 2011.

Le règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie implique que l'employé et l'élu doivent exercer leur fonctions de façon à préserver et à maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité des décisions de la municipalité. Ils ne peuvent se prévaloir de leur fonction pour influencer une décision, ni divulguer de l'information obtenue dans l'exercice de sa fonction.

Il leur est également interdit d'utiliser l'équipement ou autres biens de la municipalité à des fins personnelles.

## VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le conseil municipal est heureux de vous informer que le vote par correspondance sera offert aux résidents saisonniers qui habitent dans une autre municipalité une partie de l'année.

Le vote par correspondance est réservé aux électeurs inscrits sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée, ce qui signifie que le vote par correspondance ne pourra être utilisé par les personnes qui résident à l'année, sur le territoire de la municipalité.

À partir du mois de janvier 2013 un formulaire sera disponible sur le site internet de la municipalité de Val-des-Lacs. Vous devrez remplir ce dernier et le retourner à la municipalité afin de vous permettre de bénéficier du vote par correspondance.

## Activité à ne pas manquer !

**FÊTE DE NOËL : LE PÈRE NOËL ARRIVERA EN HÉLICOPTÈRE À VAL-DES-LACS !**



La nouvelle vient d'être confirmée, le Père Noël ayant un horaire très chargé a décidé de prendre les grands moyens pour venir visiter les petits enfants de Val-des-Lacs et leur offrir de bien beaux cadeaux. Père Noël sera accompagné de la fée des étoiles et de son lutin «Jacquot» pour la distribution de cadeaux le samedi 15 décembre à compter de 13 h 30 au Centre culturel et communautaire.

Les enfants seront accueillis en chansons avec Chantal Chénier de Val-des-Lacs, Ti-Guy-Doux le clown animera la fête par ses différents tours d'adresse à l'intérieur de son spectacle conçu pour l'occasion, et la troupe de hip hop de Val-des-Lacs fera une démonstration des chorégraphies que les danseurs et danseuses ont pratiquées tout au cours de l'automne avec leur professeure Leatitia. Une collation sucrée sera offerte gratuitement.

Cette fête est organisée par la Municipalité de Val-des-Lacs pour ses résidents inscrits à l'activité. Nous tenons à remercier le comité de la culture qui a organisé le tirage d'une traine sauvage remplie de cadeaux et qui sera tirée cette journée même. Les billets au coût de 5.00 \$ sont disponibles auprès de Mme Ghislaine Poitras 819 326-7596.

Merci également au service des incendies et à son équipe de pompiers volontaires qui ont organisé l'activité Brunch Gospel permettant d'amasser des fonds pour la fête de Noël des enfants.

Pour information supplémentaire, veuillez contacter Jean Ouimet, intervenant loisirs-culture 819 326-5624 poste 3615 ou visitez notre site : [www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca](http://www.municipalite.val-des-lacs.qc.ca)

## Inauguration des sculptures de l'artiste Ginette Robitaille



C'est avec grand plaisir que Mme Berthe Bélanger, mairesse, accompagnée de conseillers, du comité de la culture et de citoyens ont accueilli, le 11 novembre dernier, l'artiste-sculpteur Ginette Robitaille pour l'inauguration de deux œuvres intitulées « Hommage aux familles d'ici » et « Célébrons la culture ». Ces œuvres ont été acquises par la municipalité en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de l'entente de développement culturel. Ce programme de subvention engage la municipalité à faire l'acquisition d'œuvres d'art en plus de favoriser les autres volets du développement de la culture à Val-des-Lacs. Pour répondre aux exigences du programme, la municipalité a lancé un appel

de soumission aux artistes dont les œuvres devaient porter sur l'un des thèmes suivants, la famille, le patrimoine ou la culture. Les œuvres proposées par madame Robitaille ont été retenues.

Depuis sa tendre enfance, Ginette Robitaille, se sent interpellée par l'art sous toutes ses formes. Chez elle, c'est plus qu'une passion, c'est un mode de vie. Elle crée, en s'immergeant totalement dans l'œuvre à naître. Elle use d'une grande subtilité, incorporant ses messages à des œuvres qui caressent les yeux tout en enveloppant le cœur de l'âme attentive.

### L'œuvre « Hommage aux familles d'ici »

Cette œuvre, située près de l'hôtel de ville et conçue de billes de bois afin de rappeler et de rendre hommage aux travailleurs forestiers à l'époque des moulins à scie Paquette et Menasippe Piché, nous amène à reconnaître la famille d'aujourd'hui qui est au cœur de la politique familiale de la Municipalité. En inaugurant cette œuvre, Val-des-Lacs s'anime, s'affirme et tend la main à la famille de demain !

### L'œuvre « Célébrons la culture »

Par cette œuvre située près du Centre culturel et communautaire, Val-des-Lacs célèbre la culture et concrétise sa volonté à promouvoir l'art et la culture sous toutes ses formes. Elle se positionne et encourage la participation, la création, la diffusion des talents locaux et internationaux qui ont déjà laissé leurs traces.

## Nouvelle politique de perception des taxes municipales : RAPPEL

Tel que mentionné dans la parution du Vallacquois de septembre 2012, le conseil municipal s'est doté d'une nouvelle politique de perception des taxes municipales qui lui permettra de mieux gérer les ressources de la municipalité sur une base annuelle. Compte tenu des frais d'intérêt et de la pénalité, le conseil municipal vous invite à vous assurer que vos comptes sont ou seront payés aux dates d'échéance prévues.

## Calendrier des assemblées du Conseil en 2013

Vendredi le 18 janvier
Vendredi le 15 février
Vendredi le 8 mars
Vendredi le 12 avril
Vendredi le 10 mai
Vendredi le 14 juin
Vendredi le 12 juillet
Vendredi le 9 août
Vendredi le 13 septembre
Vendredi le 15 novembre
Vendredi le 13 décembre

## ATTENTION

Les nouveaux véhicules de déneigement sont très larges et prennent de la place sur la route : soyez attentif lorsque vous en croisez un !

## Départ de l'intervenant en loisirs et culture

Nous tenons à remercier sincèrement monsieur Jean Ouimet qui quitte la municipalité pour relever de nouveaux défis à partir de janvier 2013. En tant qu'intervenant en loisirs et culture, monsieur Ouimet a fait preuve d'une grande initiative et a su mettre en valeur notre belle municipalité. C'est avec regret que nous te disons au revoir et nous te souhaitons tout le bonheur possible dans tes nouvelles fonctions. Le Conseil procède actuellement aux entrevues des candidats et candidates au poste. Ce sera un beau défi à relever !

## Guignolée 2012

Le 2 décembre dernier, de nombreux bénévoles ont parcourus les 60 km de la municipalité pour solliciter la générosité des Vallacquois dans le cadre de la Guignolée. La montant récolté s'élève à 2 600 \$ ainsi que de nombreuses boîtes de denrées.

### MERCI AUX VALLACQUOIS !

Les sommes amassées serviront à garnir des paniers de Noël pour les familles Vallacquoise dans le besoin et à remplir les tablettes pour la distribution alimentaire du jeudi. L'organisme Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs remercie les bénévoles, les vallacquois et les pompiers de Val-des-Lacs.



## COUP DE POUCE ALIMENTAIRE DE VAL-DES-LACS



Suite à la dissociation de Ste-Lucie et de Val-des-Lacs du comptoir alimentaire les Samaritains de Lantier, un organisme à but non-lucratif nommé Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs a vu le jour sur le territoire de Val-des-Lacs.

Cet organisme permet aux gens dans le besoin qui en font la demande d'être dépannés et d'obtenir des denrées alimentaires. À toutes les semaines, des bénévoles vont à Ste-Agathe ramasser des denrées remises par Moisson Laurentides et reviennent livrer le tout à Val-des-Lacs.

Coup de pouce alimentaire tient à remercier chaleureusement madame Berthe Bélanger, mairesse pour son dévouement lors de la Guignolée du 2 décembre dernier.

Pour vous prévaloir de ce service, ou pour toute information, s.v.p. communiquer avec madame Suzanne Cloutier au 819 326-0910. Il est à noter qu'en tout temps, Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs, amasse des denrées non-périssables.

Merci d'aider vos citoyens !

# Politique familles et aînés

## VAL-DES-LACS S'ENGAGE À SOUTENIR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS VALLACQUOIS



Grâce à une subvention du Ministère de la famille du Québec, un comité familles/aînés est à pied d'œuvre depuis quelques mois en vue de réaliser une politique familiale et un programme «municipalité amie des aînés» pour Val-des-Lacs. Ce comité composé de citoyens, de représentants de la Municipalité et de divers organismes communautaires est piloté par la chargée de projet embauchée par la Municipalité, madame Louise Lapointe de Gestion conseil LL.

Pour s'assurer que les mesures qui seront adoptées représentent le mieux possible les besoins actuels et futurs des parents, des enfants, des jeunes et des aînés, la participation de la population vallacquoise est essentielle et sera sollicitée tout au long de la démarche. Un plan d'action triennal comprendra des actions visant à améliorer la qualité de vie des familles et à favoriser le vieillissement actif des aînés sur tous les plans.

La municipalité entend jouer le rôle de catalyseur et désire agir en collaboration avec les autres acteurs du milieu pour placer les besoins des familles et des aînés au cœur de ses décisions.

Les citoyens qui souhaitent participer à la démarche ou en savoir plus, peuvent communiquer avec la Municipalité au 819 326-5624, poste 3606 ou par courriel à l'adresse suivante : [adjointe@municipalite.val-des-lacs.qc.ca](mailto:adjointe@municipalite.val-des-lacs.qc.ca).

## Une association pour les aidants naturels anglophones dans les Laurentides

L'Association Ressource des Aidants Naturels des Laurentides (L-Care pour les anglophones) est un organisme à but non lucratif soucieux du bien-être de l'aidant naturel et l'aîné. L'Association offre des ateliers d'information pour tous les aidants naturel qui offrent des soins à domicile, des ateliers, des activités sociales et plus encore.

Pour en savoir davantage, communiquez avec l'Association au 1 855 522-7372.

## Écocentre

Les citoyens sont invités à trier les matières qu'ils apportent à l'écocentre en les séparant de façon à ce qu'elles puissent être déposées aux endroits et dans les conteneurs appropriés. **Notez que la municipalité reçoit maintenant des amendes lorsque ses conteneurs sont contaminés !**

Comme vous le savez, l'écocentre est dorénavant muni d'une clôture verrouillée, veuillez consulter le nouvel horaire suivant pour les heures d'ouverture (de la mi-décembre à la mi-avril) :

VENDREDI	18 h à 20 h
SAMEDI	9 h à 12 h et 13 h à 16 h
	Des heures supplémentaires peuvent être ajoutées, si nécessaire, pendant les périodes de collecte des gros rebuts.



## Bibliothèque : une administration renouvelée

La Municipalité embauchera bientôt un nouvel intervenant en loisirs, culture et développement communautaire qui aura également la responsabilité de la bibliothèque. Cette personne aura pour mandat d'offrir une programmation en loisirs et culture à la population de Val-des-Lacs mais également de planifier, d'organiser et de diriger la bibliothèque Alain Lamontagne avec l'appui des bénévoles.

Nous tenons à remercier chaleureusement madame Ginette Guérard qui quittera ses fonctions à la fin du mois de décembre. Responsable de la bibliothèque depuis près de 16 ans, madame Guérard a su faire de la bibliothèque un milieu stimulant et rendre la lecture accessible à tous. Au nom des citoyens et citoyennes de Val-des-Lacs, le Conseil tient à reconnaître la qualité du travail de madame Guérard et son implication de tous instants dans le développement de la bibliothèque.

Merci Ginette !

## HORAIRE DE LA PATINOIRE



Activités	Samedi	Dimanche	Mercredi Jeudi Vendredi
Hockey	10 h à 12 h		
Patinage libre		10 h à 11 h	
Ballon-Balai		11 h à 12 h	
Patinage libre	13 h à 15 h	13 h à 15 h	
Hockey	15 h à 17 h	15 h à 17 h	
Hockey	18 h à 20 h		18 h à 20 h
Patinage libre	20 h à 22 h		20 h à 22 h

Lorsque la patinoire est fermée, il n'y a aucune surveillance et la roulotte n'est pas accessible. Il est toutefois possible d'accéder à la patinoire.

Notez que pendant les vacances de Noël, une surveillance sera assurée à la patinoire selon l'horaire\* suivant :

Dimanche 23 décembre 2012 : 10 h à 22 h

Du mercredi 26 décembre au samedi 29 décembre 2012 : 10 h à 22 h

Dimanche 30 décembre 2012 : 10 h à 17 h

Du mercredi 2 janvier au 6 janvier 2013 : 10 h à 22 h

\*Merci de prendre connaissance de l'horaire complet avec tous les détails nécessaires sur le site Internet de la Municipalité ou au local de la patinoire.

## Prévention des incendies

Joignez-vous à l'équipe des pompiers à temps partiel !



Sous l'autorité des officiers du Service de sécurité incendie, le pompier est appelé à lutter contre les incendies notamment par des opérations de sauvetage et de protection des biens. Il est aussi appelé à participer à l'inspection et à l'entretien de la caserne et des équipements utilisés en cas d'incendie et au cours de diverses interventions d'urgence. Le pompier doit également participer à des séances d'entraînement.

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature (incluant leurs coordonnées) à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture ou écrire à :

Municipalité de Val-des-Lacs 349, chemin de Val-des-Lacs Val-des-Lacs (Québec) J0T 2P0

Téléphone :

819 326-5624, poste 3606

Télécopieur :

819 326-7065

Courriel :

adjointe@municipalite.val-des-lacs.qc.ca

**COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ** Téléphone : 819 326-5624 Télécopieur : 819 326-7065

**Hôtel de ville** : 349, chemin de Val-des-Lacs

**Pavillon Bélaïr** : 348, chemin de Val-des-lacs

**Centre culturel et communautaire** : 350, chemin de Val-des-Lacs